



**NATIONS
UNIES**

HSP

HSP/HA/1/3

ONU  HABITAT **Assemblée du Programme
des Nations Unies pour
les établissements humains**

Distr. générale
21 février 2019

Français
Original : anglais

**Assemblée du Programme des Nations Unies
pour les établissements humains**

Première session

Nairobi, 27–31 mai 2019

Point 9 de l'ordre du jour provisoire*

**Activités du Programme des Nations Unies
pour les établissements humains, y compris
les questions de coordination**

**Travaux du Comité des représentants permanents
au cours de la période intersessions**

Note du secrétariat

Le secrétariat transmet ci-joint à l'Assemblée d'ONU-Habitat à sa première session le rapport du Comité des représentants permanents auprès du Programme des Nations Unies pour les établissements humains sur ses travaux pour la période 2017–2019.

* HSP/HA/1/1.

Rapport du Comité des représentants permanents sur ses travaux au cours de la période intersessions

Résumé

À sa soixante-douzième réunion ordinaire, qui se tiendra le 10 avril 2019, le Comité des représentants permanents auprès du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) sera appelé à adopter son rapport pour la période 2017–2019, pour examen par l'Assemblée d'ONU-Habitat à sa première session.

I. Introduction

1. Le Comité des représentants permanents auprès d'ONU-Habitat, organe subsidiaire intersessions du Conseil d'administration, a tenu les réunions ordinaires suivantes pendant la période comprise entre la vingt-sixième session du Conseil d'administration, qui s'est tenue du 8 au 12 mai 2017, et la première session de l'Assemblée d'ONU-Habitat, qui se tiendra du 27 au 31 mai 2019 :
2. Réunions tenues en 2017 :
 - Soixante-cinquième réunion ordinaire : 29 juin 2017
 - Soixante-sixième réunion ordinaire : 27 septembre 2017
 - Soixante-septième réunion ordinaire : 14 décembre 2017
3. Réunions tenues en 2018 :
 - Soixante-huitième réunion ordinaire : 21 mars 2018
 - Soixante-neuvième réunion ordinaire : 21 juin 2018
 - Soixante-dixième réunion ordinaire : 20 septembre 2018
 - Soixante et onzième réunion ordinaire : 6 décembre 2018
4. Réunions prévues en 2019 :
 - Soixante-douzième réunion ordinaire : 10 avril 2019

II. Membres du Bureau du Comité des représentants permanents

5. Le Bureau était composé des membres suivants pendant la période 2017–2019 :
 - M. Fernando Coimbra (Brésil) : Président
 - Mme Agrina Mussa (Malawi) : Vice-Présidente
 - M. Dragan Zupanjevac (Serbie) : Vice-Président
 - M. Kwon Young Dae (Corée) : Vice-Président (remplacé en 2019 par M. Choi Yeoghan)
 - Mme Lori Dando (États-Unis d'Amérique) : Rapporteur
6. Le Bureau était composé des membres suivants pendant la période 2016–2017 :
 - M. James Kimonyo (Rwanda) : Président
 - Mme Elizabeth Taylor (Colombie) : Vice-Présidente
 - Mme Lori Dando (États-Unis d'Amérique) : Vice-Présidente
 - M. Yevhenii Tsymbaliuk (Ukraine) : Vice-Président
 - M. Li Zhe (Chine) : Rapporteur

III. Résumé des réunions tenues par le Comité des représentants permanents en 2017

A. Soixante-cinquième réunion ordinaire, 29 juin 2017

7. À sa soixante-cinquième réunion, le Directeur exécutif a remercié les États membres et toutes les délégations qui avaient participé à la vingt-sixième session du Conseil d'administration d'en avoir assuré le succès. Il s'agissait de la première session tenue après la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III) tenue à Quito en octobre 2016, et l'adoption du Nouveau programme pour les villes. La session du Conseil d'administration avait

réaffirmé l'engagement des États membres et des parties prenantes en faveur du dialogue sur l'urbanisation dans le monde entier et leur appui au Nouveau programme pour les villes et à sa mise en œuvre. Le Comité a été informé que les recettes d'ONU-Habitat pour le trimestre se terminant le 31 mars 2017 s'élevaient à 29,3 millions de dollars, dont 4,9 millions de dollars au titre des ressources de base et 24,4 millions de dollars au titre des recettes préaffectées. Le montant total des dépenses s'était élevé à 35,1 millions de dollars, dont 7,9 millions pour les dépenses de base et 27,2 millions pour les recettes préaffectées. Le Comité a pris note de la diminution des ressources, notamment en ce qui concerne le fonds à des fins générales de la Fondation.

8. Le Comité a été informé des travaux d'ONU-Habitat sur les espaces publics dans la région Asie-Pacifique, qui avaient commencé en 2017, en partenariat avec, entre autres, des instituts de planification, des groupes de femmes, Cités et gouvernements locaux unis d'Asie-Pacifique et le réseau régional CITYNET des organisations pour un développement urbain durable. ONU-Habitat contribuait à l'échelle mondiale au suivi de l'indicateur des objectifs du développement durable qui évaluait la superficie moyenne des villes qui devrait être allouée à des espaces ouverts à l'usage de tous, et aidait les gouvernements et les bureaux de statistique à recueillir des informations statistiques.

9. Mme Julia Pataki, Représentante permanente de la Roumanie et Présidente du groupe de travail sur le programme et le budget, a fait le point des activités du groupe de travail, notamment l'adoption de la résolution 26/1 par le Conseil d'administration qui prorogeait le mandat du groupe. Le Comité a approuvé la liste des représentants régionaux au sein du groupe de travail composé de 15 États membres pour la période 2017–2019.

10. Le Comité a pris note du rapport sur les travaux des sous-comités.

B. Soixante-sixième réunion ordinaire, 27 septembre 2017

11. À sa soixante-sixième réunion, le Directeur exécutif a fait le point sur la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies tenue à New York les 5 et 6 septembre 2017 sur la mise en œuvre effective du Nouveau programme pour les villes et le rôle d'ONU-Habitat à cet égard, réunion qu'il avait qualifiée de manifestation historique. Lors de la réunion, les États membres et autres intéressés avaient reconnu le rôle stratégique de l'urbanisation dans le développement durable et s'étaient déclarés largement favorables au renforcement d'ONU-Habitat qui, selon le Vice-Secrétaire général, constituait une première étape essentielle dans le processus de réforme du système des Nations Unies et du Groupe des Nations Unies pour le développement. Les États membres avaient également examiné les recommandations du groupe indépendant de haut niveau créé par le Secrétaire général pour évaluer et renforcer l'efficacité d'ONU-Habitat après l'adoption du Nouveau programme pour les villes. Plusieurs représentants ont déclaré que les résultats et les conclusions de la réunion de haut niveau constituaient un bon point de départ pour la réforme d'ONU-Habitat et aideraient les États membres à améliorer l'efficacité du Programme.

12. Notant que son mandat prendrait fin le 31 décembre 2017, le Directeur exécutif s'est déclaré résolu à assurer une transition la plus harmonieuse et la plus efficace, transparente et participative possible afin de faciliter le renforcement d'ONU-Habitat et garantir le succès de la neuvième session du Forum urbain mondial qui se tiendrait en février 2018.

13. Le secrétariat a indiqué que les recettes pour le trimestre se terminant le 30 juin 2017 s'étaient élevées à 72,5 millions de dollars, dont 11,6 millions de dollars au titre des ressources de base et 60,9 millions de dollars au titre des fonds préaffectés. Le montant total des dépenses pour la période s'était élevé à 75,6 millions de dollars, dont 14,8 millions de dollars pour les dépenses de base et 60,8 millions de dollars pour les dépenses préaffectées. Les réserves du fonds à des fins générales de la Fondation avaient été davantage épuisées.

14. Le représentant du secrétariat a informé le Comité des travaux d'ONU-Habitat sur les politiques urbaines nationales, en particulier en Amérique latine et Caraïbes. Face à la reconnaissance croissante des politiques urbaines nationales en tant qu'instrument de promotion d'objectifs sociaux, économiques et environnementaux plus vastes, le portefeuille d'ONU-Habitat sur la question s'était étoffé, une trentaine de pays ayant reçu un appui, dont sept dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes. ONU-Habitat collaborait avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes à l'élaboration d'un plan d'action régional qui ferait des politiques urbaines nationales un élément clef, et avec les ministres et hauts responsables du logement et du développement urbain de la région, connus sous le nom de MINURVI, pour promouvoir les politiques urbaines nationales dans la région.

15. En collaboration avec ses partenaires, ONU-Habitat avait produit un rapport intitulé « *The global state of national urban policy* » (État global de la politique urbaine nationale), qui décrit l'état de la politique urbaine nationale au niveau mondial, et avait également créé une base de données mondiale sur les politiques urbaines nationales (*Global database on national urban policies*).
16. Le Comité a pris note du rapport sur les travaux des sous-comités.
17. Le Comité a approuvé les candidatures présentées par le Groupe des États d'Afrique pour le groupe de travail sur le programme et le budget.

C. Soixante-septième réunion ordinaire, 14 décembre 2017

18. À sa soixante-septième réunion, le Directeur exécutif a indiqué que les États membres avaient achevé leurs négociations sur un projet de résolution sur le renforcement d'ONU-Habitat, qui serait extrêmement important pour l'avenir du Programme, pour examen par l'Assemblée générale fin 2017. Le Directeur exécutif a déclaré que le projet de résolution avait chargé le Président du Comité de créer un groupe de travail à composition non limitée chargé d'examiner, d'ici au 30 juin 2018, les moyens de renforcer ONU-Habitat, et a exprimé l'espoir que ces discussions aboutiraient à un consensus.
19. Dans ses observations de clôture au Comité, le Directeur exécutif a exposé ses vues sur la situation d'ONU-Habitat qui, selon lui, constituaient également ses notes de passation des fonctions au Secrétaire général des Nations Unies après les sept années de son mandat comme Directeur exécutif. Parmi les messages clés figuraient le fait que, grâce aux travaux d'ONU-Habitat, l'urbanisation avait acquis une place de choix sur la scène internationale, non seulement en ce qui concerne la durabilité et le développement, mais aussi la paix et la sécurité, la migration, les changements climatiques, la résilience et les autres grands défis auxquels tous les pays devaient faire face ; le fait qu'ONU-Habitat avait réussi à accroître son portefeuille et sa présence dans les pays du monde entier tout en réduisant ses dépenses administratives et ses frais généraux, s'adaptant ainsi à la tendance observée chez les États membres de s'éloigner des contributions non préaffectées au profit des contributions préaffectées et des coopérations bilatérales ; et le fait qu'ONU-Habitat avait entrepris un processus de réforme à deux volets - réforme professionnelle et réforme administrative – qui se poursuivait. La réforme professionnelle avait été axée sur la spécialisation et l'orientation des activités de fond du Programme vers les principes fondamentaux de l'urbanisation, à savoir l'aménagement urbain, la législation urbaine et les finances urbaines, tandis que la réforme administrative visait à accroître la productivité du Programme afin de réduire les dépenses administratives et de permettre l'affectation de ressources supplémentaires aux programmes et aux prestations de fond prévues pour les États membres, les villes et les autres parties prenantes. La réforme administrative avait permis de réduire de 40 % les dépenses inscrites au budget de base, notamment en ramenant le nombre d'employés à Nairobi de 330 à 210, tout en élargissant le portefeuille et en augmentant la productivité globale d'ONU-Habitat.
20. Concernant la situation financière d'ONU-Habitat, le Directeur exécutif a déclaré que le budget annuel d'ONU-Habitat était équilibré et s'élevait à environ 210 millions de dollars, dont 30 millions de dollars au titre du budget de base. ONU-Habitat continuait d'éprouver des difficultés en ce qui concerne le budget de base qui avait continué de diminuer depuis 2010. Le déficit de ce budget était passé de 2 millions de dollars en 2010 à 5 millions de dollars en 2017. ONU-Habitat avait financé le déficit du budget de base au moyen de ses trois réserves qui, selon les derniers chiffres vérifiés, représentaient plus de 22,8 millions de dollars, ce qui signifiait que le Programme pourrait continuer à compter sur ces réserves pendant un certain temps pour financer de petits déficits du budget de base. Le Directeur exécutif a exposé plusieurs de ses recommandations pour l'avenir d'ONU-Habitat. Il a exprimé sa profonde gratitude à son équipe de gestion et à l'ensemble du personnel d'ONU-Habitat, tant au siège que sur le terrain, et a exhorté les États membres à soigneusement examiner, pendant les mois à venir, les moyens de renforcer le Programme, en tenant compte des efforts de réforme considérables déjà entrepris et des progrès qui pourraient être accomplis avec un appui accru.
21. Le Directeur exécutif adjoint a informé le Comité de la contribution d'ONU-Habitat au lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix, en mettant l'accent sur les activités menées par ONU-Habitat avec ses partenaires pour aider les États membres aux niveaux national, régional et mondial dans leurs efforts pour renforcer la résilience, prévenir les crises humanitaires, en atténuer les effets et y répondre, et à surmonter ces crises en toute sécurité grâce à des approches de développement durable. À cet égard, l'action d'ONU-Habitat en Iraq et en République arabe syrienne a été soulignée.

22. Le représentant du secrétariat a informé le Comité de l'état d'avancement des préparatifs de la neuvième session du Forum urbain mondial qui se tiendrait en Malaisie en février 2018, soulignant son importance étant donné qu'il s'agirait de la première session de ce type après l'adoption du Nouveau programme pour les villes et des objectifs de développement durable. Les préparatifs étaient entrepris en collaboration avec le gouvernement malaisien qui avait versé une contribution de 7 millions de dollars et avait fourni des services d'experts en matière d'urbanisation. Le représentant de la Malaisie a souligné que les préparatifs progressaient bien et que son gouvernement était déterminé à assurer le succès de la session.

23. Le Comité a pris note du rapport sur les travaux du groupe de travail sur le programme et le budget dont le contenu, y compris les recommandations, a été exposé par le président du groupe de travail.

24. Le Comité a examiné les mesures requises par les résolutions du Conseil d'administration, notamment les mesures relatives à l'état d'application du Nouveau programme pour les villes, l'examen et l'approbation du plan stratégique révisé pour 2014–2019 (résolution 26/3 du Conseil d'administration) et l'examen du projet de politique de participation des parties prenantes (résolution 26/7 du Conseil d'administration). Le Comité a décidé d'adopter le projet de plan stratégique révisé pour 2014–2019 et de demander au secrétariat de lui soumettre pour examen le projet de politique de participation des parties prenantes.

25. Le Comité a approuvé la création par le Président du groupe de travail à composition non limitée proposée en application du paragraphe 6 de la résolution 72/226 de l'Assemblée générale, chargé d'examiner les possibilités de renforcer le contrôle d'ONU-Habitat par les États membres et d'examiner la pertinence des règles de gestion financière et règlement financier, du personnel, des achats et des questions budgétaires et a demandé que le groupe commence ses travaux rapidement en janvier 2018.

26. Lors de cette réunion, le Comité a élu les nouveaux membres suivants de son Bureau pour l'exercice biennal 2018–2019, après désignation par les groupes régionaux selon la rotation habituelle des candidatures :

Président : M. Fernando Estellita Lins de Salvo Coimbra (Brésil)

Vice-Présidents : Mme Agrina Mussa (Malawi)
M. Dragan Zupanjevac (Serbie)

Rapporteur : Mme Lori Dando (États-Unis d'Amérique)

27. Le Comité a pris note du rapport sur les travaux du groupe de travail sur le programme et le budget.

IV. Résumé des réunions tenues par le Comité des représentants permanents en 2018

A. Soixante-huitième réunion ordinaire, 21 mars 2018

28. À sa soixante-huitième réunion, à la suite d'une élection visant à pourvoir un poste vacant au Bureau, M. Kwon Young-Dae, Représentant permanent de la République de Corée, a été élu vice-président du Bureau pour l'exercice 2018-2019.

29. Les membres du Comité ont souhaité la bienvenue à la nouvelle Directrice exécutive d'ONU-Habitat, Mme Maimunah Mohammed Sharif, qui a présenté un aperçu des deux premiers mois de son mandat et de ses projets pour le Programme. Elle a rendu compte de ses nombreuses réunions et discussions avec le personnel d'ONU-Habitat, les États membres, les collègues des Nations Unies et d'autres partenaires, notamment en marge de la neuvième session du Forum urbain mondial tenue à Kuala Lumpur en février 2018, qui, selon elle, l'avaient aidée à comprendre les défis auxquels le Programme devait faire face et les possibilités disponibles pour les relever. Elle a déclaré qu'elle avait énoncé les principes qui la guideraient dans son travail, notamment la confiance mutuelle, la bonne gouvernance, la compétence, la responsabilité, la transparence, l'efficacité, l'inclusivité, le travail d'équipe et la collaboration. Elle a annoncé qu'elle prévoyait de communiquer aux États membres un document définissant une vision et une mission communes pour ONU-Habitat, établi sur la base de consultations. Ce document devrait refléter un équilibre entre les activités opérationnelles et normatives d'ONU-Habitat et pourrait montrer qu'ONU-Habitat détenait un grand potentiel en tant que centre de connaissances, d'expertise et d'excellence pour œuvrer avec les États membres, les villes et les partenaires au sein et en dehors du système des Nations Unies à la construction d'établissements humains de qualité où les gens pouvaient vivre, travailler et se divertir. Elle a noté

qu'il était nécessaire que les États membres appuient le Programme tant financièrement que politiquement afin de réaliser ce potentiel et de permettre à ONU-Habitat de s'acquitter efficacement de son mandat et qu'en outre, ONU-Habitat devait stratégiquement revoir ses systèmes de gestion interne, notamment ses procédures opérationnelles standards, afin de regagner la confiance du personnel, des États membres et des donateurs.

30. Le Président a rendu compte de l'état d'avancement des travaux du groupe de travail à composition non limitée créé en application du paragraphe 6 de la résolution 72/266 de l'Assemblée générale. Il a indiqué qu'un document de convergence avait été présenté au groupe et que d'autres réunions du groupe se tiendraient afin d'élaborer un ensemble unique de recommandations pour examen par le Comité à sa prochaine réunion ordinaire.

31. S'agissant de la situation financière d'ONU-Habitat, la Directrice exécutive a souligné les difficultés financières auxquelles ONU-Habitat devait faire face et qu'elle jugeait graves, soulignant le fait que les contributions au fonds à des fins générales de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains utilisé par ONU-Habitat pour recevoir des contributions non préaffectées pour financer ses principales activités avaient diminué au cours des 10 dernières années et que le déficit du fonds, qui était de quelque 5 millions de dollars pour 2017, avait obligé ONU-Habitat à affecter les ressources des frais généraux au financement du siège et des bureaux régionaux, à son travail normatif de base et à la clôture de l'exercice 2017 avec la réserve minimale obligatoire dans le fonds.

32. La Directrice exécutive a présenté les points saillants de la neuvième session du Forum urbain mondial, soulignant qu'avec plus de 23 000 participants, il s'agissait de la session du Forum la plus suivie à ce jour et qu'elle avait confirmé son statut de première conférence mondiale sur les villes et le développement urbain durable. Le thème de la neuvième session, « *Cities 2030, cities for all: implementing the New Urban Agenda* » (Villes 2030, villes pour tous : mise en œuvre du Nouveau programme pour les villes) avait fait l'objet d'un débat fructueux. Le principal résultat avait été la Déclaration de Kuala Lumpur sur les villes à l'horizon 2030, qui visait à localiser et à intensifier la mise en œuvre du Nouveau programme pour les villes afin d'accélérer la réalisation des objectifs du développement durable.

33. Le secrétariat a également présenté au Comité les résultats des travaux d'ONU-Habitat dans certains pays d'Afrique, à savoir l'Angola, l'Éthiopie, le Mozambique et le Rwanda. Le Comité a pris note du rapport sur les travaux des sous-comités.

B. Soixante-neuvième réunion ordinaire, 21 juin 2018

34. À sa soixante-neuvième réunion, la Directrice exécutive a rendu compte au Comité des consultations approfondies qu'elle continuait de mener avec le personnel d'ONU-Habitat, les collègues de l'ONU, les représentants des États membres et d'autres partenaires à Nairobi et au-delà afin d'établir des partenariats, de réaffirmer le rôle d'ONU-Habitat dans la question de l'urbanisation et des établissements humains, et d'étudier comment le programme pourrait être revu pour mieux aider les États Membres à mettre en œuvre le Nouveau programme pour les villes et les dimensions urbaines des objectifs du développement durable. Après examen des réactions des parties prenantes externes et internes, ONU-Habitat avait défini sept priorités de réforme : a) définition d'une vision claire et partagée d'ONU-Habitat pour promouvoir une culture de travail fondée sur les valeurs, b) production de résultats à grande échelle qui amélioreraient la vie des personnes, c) obtention de ressources financières prévisibles en regagnant la confiance des États membres, d) collaboration efficace avec l'Organisation des Nations Unies et d'autres partenaires, e) amélioration des systèmes et des processus pour parvenir à l'efficacité, à la transparence et à la responsabilité, f) création d'un milieu de travail sûr et productif où le personnel pouvant s'épanouir, et g) habilitation du personnel par les dirigeants pour favoriser collectivement le changement et atteindre l'excellence. Ces priorités étaient été résumées dans un document intitulé « *Guiding framework on UN-Habitat's change process: changing to increase impact* » (Cadre d'orientation pour le processus de changement d'ONU-Habitat : changer pour augmenter l'impact) et le secrétariat avait proposé des options pour une nouvelle vision et une nouvelle mission pour ONU-Habitat et des mesures spécifiques à mettre en œuvre à des dates précises dont l'application par les membres du personnel responsables serait suivie de près.

35. La Directrice exécutive a déclaré que l'urbanisation était et devrait être considérée comme un outil permettant de relever des défis tels que les migrations, la réduction des risques de catastrophe, les changements climatiques, l'égalité des sexes, les droits de l'homme, le développement et les crises humanitaires. Elle a déclaré qu'elle avait présenté un document portant sur la pertinence d'ONU-Habitat pour traiter les questions relatives aux établissements humains et aux zones urbaines au Conseil de direction de l'ONU présidé par le Secrétaire général, document qui avait été approuvé

par le Conseil. Elle a déclaré que le défi collectif pour le secrétariat et les États membres était de démontrer la pertinence des travaux normatifs et opérationnels d'ONU-Habitat pour relever de tels défis sur le terrain.

36. La Directrice exécutive a déclaré qu'il était essentiel que les États membres garantissent la stabilité financière du Programme en résorbant son déficit actuel de 5 millions de dollars. Soulignant qu'au cours de ses récentes missions, les ministres des finances en Europe avaient souligné l'importance de mener à son terme la réforme de la gouvernance d'ONU-Habitat afin d'assurer une supervision adéquate du Programme par les États membres et d'attirer des fonds pour ce dernier, elle a insisté sur son attachement à la réforme d'ONU-Habitat et a instamment prié le Comité de jouer son rôle pour que le processus de réforme puisse être mené à bien dès que possible.

37. Le Président a attiré l'attention des participants sur un document intitulé « *Report on work of the Open-Ended Working Group* » (Rapport sur les travaux du Groupe de travail à composition non limitée) (HSP/CPR/69/5) contenant les conclusions et recommandations finales du groupe de travail à composition non limitée créé en application du paragraphe 6 de la résolution 72/266 de l'Assemblée générale. Il a précisé que le rapport reflétait un compromis prudent et équilibré auquel le groupe de travail à composition non limitée était parvenu à sa huitième réunion tenue le 18 juin 2018, à l'issue d'un long processus incluant huit réunions tenues entre février et juin 2018, et la création d'un groupe des amis du Président qui s'était réuni trois fois entre les 6 et 18 juin 2018. Résumant les conclusions et recommandations figurant dans le rapport, il a indiqué qu'il avait l'intention de transmettre le rapport à l'Assemblée générale pour examen à sa soixante-treizième session.

38. Un évaluateur indépendant a présenté au Comité les incidences des programmes de pays d'ONU-Habitat en Afghanistan et au Sri Lanka.

39. Le représentant du secrétariat a également fait état au Comité de l'avancement du rapport quadriennal sur l'état d'application du Nouveau programme pour les villes. La version finale du rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Nouveau programme pour les villes devait être présentée par le Secrétaire général à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Conseil économique et social en juillet 2018.

40. Le Comité a pris note du rapport sur les travaux des sous-comités.

C. Soixante-dixième réunion ordinaire, 20 septembre 2018

41. À sa soixante-dixième réunion, la Directrice exécutive a fait le point sur la réforme interne d'ONU-Habitat, le processus de planification stratégique et la réforme du système des Nations Unies pour le développement. En ce qui concerne les réformes internes, les résultats obtenus ont été notamment l'identification d'agents de changement au sein d'ONU-Habitat, la tenue régulière de réunions-débats avec le personnel et le lancement d'une série de vidéos mensuelles par la Directrice exécutive pour tenir le personnel informé des mesures de réforme prises par la direction. En outre, une stratégie de mobilisation des ressources avait été finalisée, un audit avait été mené pour évaluer la situation financière et de gestion d'ONU-Habitat et formuler des recommandations en vue de l'améliorer, et des mesures d'austérité interne liées aux ressources humaines, aux déplacements et aux locaux de bureaux avaient également été mises en place. Dans le cadre de ses efforts de mobilisation des ressources, le secrétariat a prévu d'organiser des échanges sur le financement stratégique en Asie, au Moyen-Orient et en Afrique afin d'attirer des contributions volontaires accrues des États membres à ONU-Habitat. La Directrice exécutive a assuré au Comité que le plan stratégique pour la période 2020–2025 serait élaboré en étroite consultation avec les États membres et viserait à aligner les travaux d'ONU-Habitat sur les stratégies et les objectifs communs à l'appui de la réalisation de l'objectif 11 de développement durable (Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables) et du Nouveau programme pour les villes.

42. En ce qui concerne la réforme du système des Nations Unies pour le développement, le secrétariat avait élaboré une feuille de route comportant des mesures précises à adopter par ONU-Habitat dans les domaines de la réforme, à savoir une nouvelle génération d'équipes de pays des Nations Unies, la redynamisation du rôle du système des coordonnateurs résidents, le réaménagement de l'approche régionale, l'orientation stratégique, le contrôle et la redevabilité pour obtenir des résultats à l'échelle du système, et le financement. La mise en œuvre de la feuille de route permettrait à ONU-Habitat de collaborer avec d'autres entités du système des Nations Unies et était étroitement liée aux travaux en cours du Programme pour coordonner l'élaboration d'une stratégie à l'échelle du système des Nations Unies pour la mise en œuvre du Nouveau programme pour les villes et les dimensions urbaines du Programme de développement durable à l'horizon 2030, tel que visé par l'Assemblée générale dans sa résolution 72/226.

43. La Directrice exécutive a invité les membres à participer aux célébrations de « *Urban October* » 2018 dans le cadre d'une série d'activités organisées par le secrétariat, notamment la célébration de la Journée mondiale de l'habitat sur le thème de la gestion des déchets solides municipaux le 1^{er} octobre 2018 à l'Office des Nations Unies à Nairobi et la Journée mondiale des villes le 31 octobre à Liverpool (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord).

44. Le secrétariat a informé le Comité des activités d'ONU-Habitat au Kenya depuis 2010, montrant qu'ONU-Habitat avait mis en œuvre 30 projets dans ce pays, ce qui représentait un investissement total de 14,5 millions de dollars.

45. Le Comité a également examiné les préparatifs de la vingt-septième session du Conseil d'administration, y compris le thème proposé et un éventuel changement de date de la session. Le Comité a demandé au sous-comité d'examiner le choix du thème spécial et des dates de la session. Le Comité a prié le secrétariat de prendre les dispositions nécessaires pour faciliter les débats du sous-comité sur le projet de plan stratégique pour la période 2020–2025, le projet de politique de participation des parties prenantes et les directives à l'échelle du système des Nations Unies pour des villes plus sûres, pour examen ultérieur par le Comité à sa soixante et onzième réunion.

D. Soixante et onzième réunion ordinaire, 6 décembre 2018

46. À sa soixante et onzième réunion ordinaire, le Comité a adopté le calendrier des réunions ordinaires proposé pour 2019 et recommandé de changer la date de la soixante-douzième réunion prévue en mars 2019.

47. La Directrice exécutive a fait le point sur a) la vision, la mission et les priorités d'ONU-Habitat, b) la situation financière du programme, c) l'état d'application du Nouveau Programme pour les villes, d) les préparatifs de la vingt-septième session du Conseil d'administration, y compris son thème, e) le projet de plan stratégique pour la période 2020–2025, f) les projets de programme de travail et de budget d'ONU-Habitat pour 2020, et g) les missions récentes qu'elle et son adjoint avaient effectuées. Elle a indiqué que, dans le cadre de « *Urban October* », impliquant un mois d'activités, de manifestations et de débats sur la viabilité urbaine, ONU-Habitat avait célébré la Journée mondiale de l'habitat et la Journée mondiale des villes qui avaient réuni plus de 350 manifestations dans plus de 107 villes de plus de 60 pays. La Journée mondiale de l'habitat qui s'est tenue à Nairobi et à laquelle ont participé plus de 700 personnes était axée sur la question de la gestion des déchets solides municipaux, tandis que la Journée mondiale des villes qui s'est tenue à Liverpool et à laquelle ont assisté plus de 200 personnes avait centré le débat sur le sous-thème de la construction de villes durables et résilientes. Les activités de « *Urban October* » avaient permis de sensibiliser l'opinion publique mondiale au mandat et au rôle clef d'ONU-Habitat dans l'édification d'un monde durable, notamment grâce à 168 éditoriaux et à plus de 48,8 millions de consultations d'articles mentionnant ONU-Habitat. Lors de ces célébrations, ONU-Habitat avait également considérablement sensibilisé l'opinion publique mondiale aux questions clefs du Nouveau programme pour les villes.

48. La Directrice exécutive a cité l'approbation par la Deuxième Commission de l'Assemblée générale d'un projet de résolution qui reprenait les recommandations du groupe de travail à composition non limitée créé en application du paragraphe 6 de la résolution 72/226 de l'Assemblée générale sur l'application des textes issus des conférences des Nations Unies sur les établissements humains, sur le logement, et le développement urbain durable, et le renforcement d'ONU-Habitat, ce qui constituait une étape clef pour renforcer ONU-Habitat. Si elle était adoptée, la résolution établirait une nouvelle structure de gouvernance pour ONU-Habitat qui pourrait accroître sa visibilité et sa capacité à réaliser sa vision d'offrir une meilleure qualité de vie à tous les citoyens d'un monde en cours d'urbanisation.

49. En ce qui concerne la situation financière d'ONU-Habitat, les contributions non préaffectées versées à ONU-Habitat en 2018 avaient augmenté d'environ 28 % partant d'environ 2,7 millions de dollars à la fin de 2017, mais au 6 décembre 2018 seulement environ 3,5 millions de dollars de la contribution aux ressources de base avaient été reçus pour 2018 sur les 13 millions approuvés en 2017, et un déficit des ressources de base de 3,9 millions était prévu à la fin 2018.

50. S'agissant de l'état d'application du Nouveau programme pour les villes, en sa qualité de chargé de liaison pour les Nations Unies dans le domaine de l'urbanisation durable et des établissements humains, ONU-Habitat collaborait avec 12 organismes des Nations Unies à l'élaboration d'une stratégie à l'échelle du système des Nations Unies pour l'application du Nouveau programme pour les villes et les dimensions urbaines du Programme 2030.

51. Parmi les résultats des récentes missions de la Directrice exécutive, on pouvait citer la mobilisation d'une contribution de 1,2 million de dollars du Gouvernement malaisien,

un investissement initial de 250 000 dollars de la municipalité de Penang (Malaisie) et la signature d'un mémorandum d'accord avec l'Institut mexicain du Fonds national du logement pour les travailleurs afin de continuer à collaborer à l'application de l'indice de prospérité des villes d'ONU-Habitat jusqu'en 2030.

52. En ce qui concerne les préparatifs de la prochaine session du Conseil d'administration d'ONU-Habitat, le Comité a demandé au sous-comité sur la politique et le programme de poursuivre l'examen du projet de programme de travail et de budget annuels pour 2020, du projet de politique de participation des parties prenantes, du projet de directives à l'échelle du système des Nations Unies pour des villes plus sûres, et de tout projet de résolution devant être examiné par l'organe directeur. Le Comité a approuvé le thème et le sous-thème de la prochaine session de l'organe directeur d'ONU-Habitat, à savoir « L'innovation au service d'une meilleure qualité de vie dans les villes et les communautés » et « Accélérer la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes en vue d'atteindre les objectifs de développement durable », respectivement. Le Comité a également approuvé le projet de plan stratégique pour la période 2020–2025 pour examen et approbation éventuelle par l'organe directeur à sa prochaine session.

53. Le Comité a pris note du rapport sur les travaux de ses sous-comités et du rapport du groupe de travail sur le programme et le budget.

V. Sous-comités du Comité des représentants permanents pour la période 2017–2019

54. Le 21 janvier 2014, à la suite de l'approbation des nouvelles méthodes de travail proposées à la cinquante et unième réunion du Comité qui s'est tenue le 4 décembre 2013, le Bureau du Comité a établi les sous-comités suivants :

A. Sous-comité I sur les finances et l'administration

55. Le sous-comité a été chargé :

- a) D'examiner les questions budgétaires, financières et administratives d'ONU-Habitat ;
- b) De contribuer, avec les États membres, à relever le défi que constitue la mise en place d'un Programme doté d'un financement sûr et efficace sur le plan opérationnel ;
- c) De s'occuper de toute autre question que lui renvoie le Comité, notamment de fournir des conseils et un appui au secrétariat en ce qui concerne la mobilisation des ressources.

B. Sous-comité II sur la politique et le programme

56. Le sous-comité a été chargé :

- a) D'évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan stratégique pour 2014–2019 et d'examiner ce dernier ;
- b) D'examiner le cadre stratégique pour 2018–2019 ;
- c) D'examiner le programme de travail, notamment l'état d'application des résolutions du Conseil d'administration, et les débats sur les sept sous-programmes d'ONU-Habitat ;
- d) De préparer les sessions du Conseil d'administration, les réunions des conférences ministérielles régionales et les sessions du Forum urbain mondial ;
- e) D'examiner les questions de développement durable, y compris le programme de développement pour l'après-2015 (le Programme 2030), les objectifs de développement durable et le Nouveau programme pour les villes de la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III).

VII. Groupe de travail sur le programme et le budget

57. Le 12 juin 2015, le Comité a tenu sa cinquante-septième réunion ordinaire, durant laquelle a été officiellement créé le groupe de travail sur le programme et le budget en application de la résolution 25/7 du Conseil d'administration pour la réforme de la gouvernance d'ONU-Habitat. Le Comité a également approuvé la liste des représentants régionaux désignés pour faire partie du groupe de travail, qui comprend 15 États membres, les cinq groupes régionaux étant chacun représentés par trois États membres comme suit :

États d'Afrique : Afrique du Sud, Kenya, Nigéria

États d'Asie et du Pacifique : Chine, Iraq, Japon

États d'Europe orientale : Hongrie, Pologne, Roumanie

États d'Amérique latine et des Caraïbes : Argentine, Brésil, Mexique

États d'Europe occidentale et autres États : Allemagne, Norvège, États-Unis d'Amérique

58. Conformément à la résolution 26/1, dans laquelle le Conseil d'administration a prorogé le mandat du groupe de travail sur le programme et le budget, le Comité, à ses soixante-cinquième et soixante-sixième réunions tenues les 29 juin 2017 et 27 septembre 2017 respectivement, a approuvé la liste des représentants régionaux au groupe de travail, composé de 15 États membres, pour la période 2017-2019 comme suit :

États d'Afrique : Égypte, Ouganda, Zimbabwe

États d'Asie et du Pacifique : Chine, Iraq, Japon

États d'Europe orientale : Hongrie, Pologne, Roumanie

États d'Amérique latine et des Caraïbes : Argentine, Brésil, Mexique

États d'Europe occidentale et autres États : Allemagne, France, États-Unis d'Amérique

59. Le groupe de travail a adopté une présidence tournante entre les groupes régionaux, comme suit :

<i>Période</i>	<i>Présidence du groupe</i>
Juillet-décembre 2015	États d'Europe occidentale et autres États : États-Unis d'Amérique
Janvier-juin 2016	États d'Afrique : Afrique du Sud/Kenya
Juillet-décembre 2016	États d'Asie et du Pacifique : Iraq
Janvier-décembre 2017	États d'Europe orientale : Roumanie
Janvier-décembre 2018	États d'Amérique latine et des Caraïbes : Brésil

60. Tous les États membres ont le droit de participer aux réunions du groupe de travail.

VI. Projets de résolution établis par le Comité des représentants permanents

61. Les projets de résolution établis par le Comité pour examen par l'Assemblée d'ONU-Habitat à sa première session figurent dans le document HSP/HA/1/3/Add.1.